



Soc. de placement: augmentation de la cotisation, pas du salaire

Par **farfella**, le 14/01/2013 à 16:58

Bonjour,

Je travaille depuis juillet 2011 pour le compte d'une société de placement (P) qui m'a embauché au coefficient 120 (après négociation ardue de mon salaire à 1150 net par mois) pour un poste d'assistante administrative.

Je travaille donc pour P en CDI, mais dans la société B, P ayant un contrat avec B.

Lorsque j'ai voulu renégocier mon salaire avec P, il a fallu que mon employeur négocie à son tour avec B pour qu'il lui verse plus de sous...

Aujourd'hui je sais que P facture à B l'augmentation du SMIC (alors que je ne touche pas le smic!) et donc leur demande une cotisation plus élevée à chaque fois que le SMIC augmente. Ce qui me gêne un peu, c'est que mon salaire lui n'augmente pas...Un peu l'impression d'être le dindon de la farce...

est-ce normal que mon employeur taxe la société dans laquelle ils me placent sous prétexte de l'augmentation du SMIC et que je n'en vois pas la couleur?

Est-ce que je peux m'en servir d'argument pour négocier une augmentation de salaire? **merci**

Par **pat76**, le 15/01/2013 à 17:27

Bonjour

Vous ne touchez pas le SMIC actuellement mais un salaire moindre alors que vous êtes en

CDI à temps complet?

Par **farfella**, le **15/01/2013** à **18:12**

bonjour,

non je touche un salaire supérieur, 1150 euros net/mois comme indiqué en haut de mon message.